



Quel peine encourue pour des violences conjugales

Par Visiteur

Bonjour mon conjoint à été condamné en 2008 a 6 mois d'emprisonnement ferme pour violences conjugales puis en octobre 2009 à 12 mois ferme pour dégradations commises en aout 2009.ces plaintes ont été déposées par moi même car il était toxicomane et faisait n'importe quoi à cette époque.Aujourd'hui il à effectué ces deux peines de prison n'est plus toxicomane depuis un an et demi se fait suivre par un psy et travail en cdi il a donc retrouvé un équilibre mais alors ke tout va bien nous sommes a nouveau convoqué en avril au tribunal pour une plainte ke j'avais posé une semaine après celle des dégradations de biens en aout 2009 car il m'avait levé la main dessus et abimé ma voiture (plainte sans certificat médical).Que risque t-il aujourd'hui alors qu'il s'est remis sur le droit chemin et que nous nous marions en octobre de cette année j'ai peur qu'il retourne en prison après tout les efforts qu'il a fourni pour se réinséré s'il reprend une peine ferme il sera détruit.Je signale aussi que nous avons un fiils de 2 ans et demi et une fille de 5 mois.Merci de votre aide.

Par Visiteur

Bonjour Madame

Il est très délicat de répondre à votre question car je ne peux préjuger de la décision du tribunal.

Le mieux serait de prendre un avocat afin que celui ci mette en avant l'ensemble des efforts fait par votre ami, et sa réinsertion et vos projets de mariage.

En faisant valoir l'ensemble de ces arguments, il est tout à fait possible que seule une peine avec sursis soit prononcée. Le tribunal prendra en compte ses changements et ses efforts.

Cordialement